



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-72243>

Département(s) de publication : **91**

Annonce n° **24-72243**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Commune de Brunoy

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : REHABILITATION D'UN BATI ET EXTENSION - ECOLE MATERNELLE SOULINS

**Description** : La présente consultation a pour objet de sélectionner 3 candidats admis à présenter une offre lors de la consultation portant sur les prestations désignées ci-après. Il s'agit d'un marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre d'une procédure formalisée avec négociation dans les conditions de l'article R.2124-3 et R. 2161-12 à R. 2161-20 du code de la commande publique. Le projet porte sur la réhabilitation et extension d'un bâti existant en vue de la création d'une école maternelle de 4 classes et ses abords, pour le compte de la commune de BRUNOY (département de l'ESSONNE);

**Identifiant de la procédure** : ab997d40-56a6-42e9-af6c-7fa96f1a9077

**Identifiant interne** : 2024027MF

**Type de procédure** : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

**La procédure est accélérée** : non

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** parcelle AM 134

**Ville :** Brunoy

**Code postal :** 91800

**Subdivision pays (NUTS) :** Essonne ( FR104 )

**Pays :** France

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Dans le cadre de l'opération, le groupement se verra confier les éléments de mission décrites à l'article 3.5 du Rac. Composition du groupement : Le tableau défini à l'article 3.3 du RAC précise les compétences minimales qui sont attendues par chaque membre du groupement avec le niveau de qualification. L'attention du candidat est attirée sur le fait que toutes les compétences doivent être réunies au sein du groupement afin de pouvoir l'admettre au titre de la candidature (le DC1 doit par conséquent être rempli avec complétude). En cas d'absence, dans le dossier de candidature, de certaines compétences exigées, le candidat s'expose à ce que sa candidature soit rejetée car non conforme. A défaut des niveaux de qualification demandés, il appartient à chaque cotraitant de fournir toutes les pièces équivalentes permettant de s'assurer de sa qualification et de son savoir-faire (références circonstanciées). Durant la phase d'attribution du marché, le pouvoir adjudicateur imposera la forme d'un groupement conjoint avec le mandataire solidaire de tous les membres du groupement durant toute la durée du marché, dans le respect des conditions suivantes : Un mandataire unique et identique durant la réalisation des études de Conception et de Réalisation ; Le mandataire solidaire du groupement sera l'architecte ; En cas d'attribution du marché, le mandataire désigné sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun de ses cotraitants pour leurs obligations contractuelles respectives, jusqu'à la fin de l'exécution du marché (aux termes de la période de garantie de parfait achèvement). La personne publique impose la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire, afin de garantir le bon déroulement de l'exécution des prestations, le suivi et le respect de l'enveloppe financière allouée aux travaux et de la préservation des deniers publics. Le pouvoir adjudicateur interdit au mandataire du groupement, architecte, de présenter sa candidature en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membres d'un ou de plusieurs groupements. Le pouvoir adjudicateur n'interdit pas au BET acoustique de présenter une candidature en qualité de membres d'un ou de plusieurs groupements. Le pouvoir adjudicateur n'interdit pas aux autres BET et économistes (suivant tableau de l'article 3.3 du présent RAC MOE) de présenter leurs candidatures en qualité de membres de 3 groupements au maximum.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

## Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : REHABILITATION D'UN BATI ET EXTENSION - ECOLE MATERNELLE SOULINS

**Description :** La présente consultation a pour objet de sélectionner 3 candidats admis à présenter une offre lors de la consultation portant sur les prestations désignées ci-après. Il s'agit d'un marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre d'une procédure formalisée avec négociation dans les conditions de l'article R.2124-3 et R. 2161-12 à R. 2161-20 du code de la commande publique. Le projet porte sur la réhabilitation et extension d'un bâti existant en vue de la création d'une école maternelle de 4 classes et ses abords, pour le compte de la commune de BRUNOY (département de l'ESSONNE)

**Identifiant interne :** 2024027MF

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** parcelle AM 134

**Ville :** BRUNOY

**Code postal :** 91800

**Subdivision pays (NUTS) :** Essonne ( FR104 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 12/02/2025

**Date de fin de durée :** 09/09/2025

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** CANDIDATURE

**Description :** \* Justificatifs des conditions d'accès à la commande publique ; \* Garanties professionnelles et capacités techniques et financières de chaque cotraitant en lien et en adéquation avec le contexte opérationnel ; \* Conformité du groupement présenté au regard de la composition minimale exigée dans le présent RAC MOE (cf. article 3.3) ; \* Compétences, capacités et savoir-faire des membres du groupement selon les contraintes de l'opération ; \* Qualité des références présentées par l'architecte pour des opérations de natures équivalentes (par qualité dégressive) : - I : Construction neuve d'école maternelle ou de groupe scolaire ; - II : Opération de réhabilitation d'école maternelle ou de

groupe scolaire ; - III: Opération d'extension d'école maternelle ou élémentaire; - IV: création de locaux scolaire dans un bâti existant avec changement d'affectation et d'usage des lieux; (se référer à l'article 6.2 du présent RAC quant à la présentation des références) ; \* Qualité des références architecturales générales mises en évidence dans le book de l'architecte ; \* Qualité des références générales des autres membres du groupement (BET et économiste) ;

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3**

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3**

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** respect du programme de l'opération, respect des surfaces, intégration, insertion et fonctionnalités

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 40

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** qualités économiques, respect de l'enveloppe

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 30

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** qualités énergétiques

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 20

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** qualités techniques

**Pondération (pourcentage, valeur exacte) :** 10

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2024\\_Ed7ng3e8ne](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_Ed7ng3e8ne)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des demandes de participation :** 22/07/2024 à 12:00

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** le mandataire désigné sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun de ses cotraitants pour leurs obligations contractuelles respectives, jusqu'à la fin de l'exécution du marché (aux termes de la période de garantie de parfait achèvement). La personne publique impose la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire, afin de garantir le bon déroulement de l'exécution des prestations, le suivi et le respect de l'enveloppe financière allouée aux travaux et de la préservation des deniers publics. Le pouvoir adjudicateur interdit au mandataire du groupement, architecte, de présenter sa candidature en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membres d'un ou de plusieurs groupements. Le pouvoir adjudicateur n'interdit pas au BET acoustique de présenter une candidature en qualité de membres d'un ou de plusieurs groupements. Le pouvoir adjudicateur n'interdit pas aux autres BET et économistes (suivant tableau de l'article 3.3 du présent RAC MOE) de présenter leurs candidatures en qualité de membres de 3 groupements au maximum.

**Montage financier :** paiement par mandat administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures. Financement à 85% sur les crédits municipaux et 15% par des subventions L'enveloppe financière allouée aux travaux s'élève à un montant global de 3 200 000 euros HT. Dans la mesure où 3 groupements ont participé à la 2ème phase, le groupement évincé (dans la mesure où il a remis une offre complète et conforme aux documents de la consultation) recevra une indemnité maximale de 15 400,00€ht (quinze-mille quatre-cent euros hors taxes). Pour les 2 groupements qui remettent une offre finale (3ème phase) complète et conforme aux documents de la consultation, ils

recevront chacun une indemnité maximale de 41 000,00€ht (quarante et un mille euros hors taxes). Pour le projet lauréat le montant de cette indemnité sera intégré au marché de l'attributaire. Les modalités de réduction ou suppression éventuelle sont spécifiées aux articles 4.3 et 4.4 du RAC.

**Informations relatives aux délais de recours :** Les informations relatives aux délais de recours sont indiquées à l'article 8.3 du règlement d'appel à candidature (RAC)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Comité Consultatif Interdépartemental de Règlement Amiable des Différents ou Litiges relatifs aux marchés publics de VERSAILLES

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de VERSAILLES

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Commune de Brunoy

**Organisation qui traite les offres :** Commune de Brunoy

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Commune de Brunoy

**Numéro d'enregistrement :** 21910114400018

**Adresse postale :** Place de la Mairie BP 83

**Ville :** Brunoy cedex

**Code postal :** 91805

**Subdivision pays (NUTS) :** Essonne ( FR104 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Département de la commande publique

**Adresse électronique :** [commandepublique@mairie-brunoy.fr](mailto:commandepublique@mairie-brunoy.fr)

**Téléphone :** 01 69 39 89 35

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

## 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal Administratif de VERSAILLES

**Numéro d'enregistrement** : 177 801 115 00466

**Adresse postale** : 56, avenue de SAINT CLOUD

**Ville** : VERSAILLES

**Code postal** : 78011

**Subdivision pays (NUTS)** : Yvelines ( FR103 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-versailles@juradm.fr

**Téléphone** : 0139205400

**Télécopieur** : 0139205487

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Comité Consultatif Interdépartemental de Règlement Amiable des Différents ou Litiges relatifs aux marchés publics de VERSAILLES

**Numéro d'enregistrement** : 177 500 006 00024

**Adresse postale** : 5, rue Louis BLANC

**Ville** : PARIS CEDEX 15

**Code postal** : 75911

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : pref-ccira-versailles@paris-idf.gouv.fr

**Téléphone** : 0182524272

**Télécopieur** : 0182524295

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 64d3c9e3-6360-4824-84b5-88e05dcb59d8 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 20/06/2024 à 16:29

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français**

## **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/06/2024**